



**FOURNITURE D'EAU POTABLE  
TRAITEMENT DES EAUX USÉES  
CONTRAT D'ABONNEMENT INDIVIDUEL**

**Formulaire à compléter, signer puis adresser à la Communauté d'Agglomération de Vesoul  
Direction Eau et Environnement – 6 rue de la Mutualité – BP90445 – 70007 VESOUL CEDEX**

**Installation desservie**

Référence abonné : ..... (à rappeler pour toute correspondance)

Adresse du point de comptage : .....

- Logement individuel (compteur individuel)
- Plusieurs logements (compteur collectif) : Nombre à préciser : .....
- Local ou cellule commerciale : Nombre à préciser : .....

**Abonnement**

Nom de l'abonné :  M  Mme .....

Prénom : .....

Autre (SCI-Société...) : .....

N° tel : ..... N° portable : ..... mail : .....

**Payeur**

Nom Prénom du payeur (1 seule personne) :  M  Mme .....

Date et lieu de naissance (obligatoire) : .....

Autre (SCI-Société, ...) : .....

Nom Prénom du co-payeur :  M  Mme .....

Date et lieu de naissance (obligatoire) : .....

Adresse : .....

Code postal..... Commune.....

N° tel.....N° portable ..... mail : .....

SIRET (pour les entreprises) .....

Si le propriétaire est différent du payeur : Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

**Contrat et conditions générales de vente**

Date d'abonnement : ..... (date de début d'utilisation du service ou dernière relève facturée)  
(Cas des branchements neufs : la date de l'abonnement est la date de pose du compteur sur le branchement)

Relevé du compteur d'eau à la date de l'abonnement

Numéro du compteur : .....

Index du relevé sur le compteur (chiffres noirs)						
--	--	--	--	--	--	--

Nom du payeur précédent : .....

Je bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature de ma demande d'abonnement


Je demande l'exécution immédiate du contrat avant expiration du délai de rétractation. Je m'engage à payer ma consommation en cas d'exercice ultérieur du droit de rétractation.

**Engagement du payeur / propriétaire, ou du représentant**

Le(s) soussigné(s) déclare accepter toutes les conditions, charges et obligations énoncées dans le présent contrat, dans le règlement du Service des Eaux et du Service Assainissement dont je reconnais avoir eu réception, notamment en ce qui concerne le paiement des fournitures d'eau et d'assainissement dont je serai redevable jusqu'à la date de demande de résiliation du contrat.

Le Président de la CAV soussigné, accorde à :

L'usage de l'eau potable pour son immeuble ou appartement sis :

Fait à ..... Le ..... Le payeur	Fait à ..... Le ..... Le co-payeur	Fait à Vesoul Le ..... Le Président de la CAV 
---------------------------------------	--	---



## RENSEIGNEMENTS DIVERS

### LES MOYENS DE PAIEMENT

Vous pouvez payer votre facture d'eau et d'assainissement par les moyens suivants :

- **par prélèvement** pour les redevables ayant souscrit un contrat de prélèvement automatique,
- **par internet** sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) (paiement par CB ou prélèvement unique),
- **par chèque**, à l'ordre du Trésor Public, accompagné du talon en pied de facture,
- **par carte bancaire** au guichet de la Perception ou dans les organismes autorisés,
- **par virement bancaire** sur le compte bancaire de la Trésorerie Principale de VESOUL : Banque de France IBAN FR813000100871F700000000016 - Code BIC BDFEFRPPCCT

### ACCES ET OUVERTURE DU SERVICE CLIENTS

Service clients, Communauté d'Agglomération de Vesoul, 6 rue de la Mutualité, 70000 VESOUL

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 14h00-16h30

Le vendredi : 8h30-12h et 14h00-15h30

### EN CAS D'URGENCE SUR L'EAU (Fuite,...)

Heures de bureau : 03 84 97 12 97

En dehors des heures de bureau : Contactez la Police ou la gendarmerie ou les Pompiers ou la Mairie qui font suivre au service d'astreinte.

### PIECES A FOURNIR POUR L'OUVERTURE DE L'ABONNEMENT

Pour les particuliers :

- Copie de la carte d'identité
- Attestation de Vente (pour les changements de propriétaires)
- Copie du bail (pour les locataires)

Pour les entreprises, syndic de copropriétés, associations, et toutes personnes morales :

- Attestation de Vente (pour les changements de propriétaires)
- Copie du PV de l'assemblée générale (pour les changements de syndicats de copropriété ou associations) ou courrier (pour les copropriétés sans assemblée générale)
- Raison sociale
- Numéro de SIRET
- Extrait KBIS
- Nom et prénom du gérant

### CLAUSES PROTECTION DES DONNEES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté d'Agglomération de Vesoul pour recenser les compteurs d'eaux et enregistrer les contrats d'abonnement individuel s'y rapportant. La base légale du traitement est le consentement des intéressés.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Agents de la Direction de l'Eau et de l'Environnement de la Communauté d'Agglomération de Vesoul. Les données sont conservées dans la limite du temps nécessaire à leur traitement.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ainsi que vous opposer au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (Communauté d'Agglomération de Vesoul 6, rue de la Mutualité 70 000 VESOUL ou à [dpd@vesoul.fr](mailto:dpd@vesoul.fr) en fournissant un justificatif d'identité).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL